

**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**  
T.P.S.G.C./P.W.G.S.C.  
Place Bonaventure, portail Sud-Est  
800 rue de La Gauchetière Ouest  
7<sup>ème</sup> étage/7th Floor  
Montréal  
Montréal  
(Québec)  
H5A 1L6

**SOLICITATION AMENDMENT**  
**MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**  
**Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Équipe NPSL/NBSL Team  
Place Bonaventure, portail Sud-Est  
800 rue de La Gauchetière Ouest  
7<sup>ème</sup> étage/7th Floor  
Montréal  
Montréal  
Quebec  
H5A 1L6

<b>Title - Sujet</b> NPSL-Hab.poisson-eau calme-Lapierre	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> EE520-160069/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 006
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> EE520-16-0069	<b>Date</b> 2015-07-21
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$MTP-450-13293	
<b>File No. - N° de dossier</b> MTP-5-38021 (450)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2015-07-27</b>	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Guérinik, Naoual	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> mtp450
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (514) 496-3409 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (514) 496-3822
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

Solicitation No. - N° de l'invitation

EE520-160069/A

Amd. No. - N° de la modif.

006

Buyer ID - Id de l'acheteur

mtp450

Client Ref. No. - N° de réf. du client

EE520-16-0069

File No. - N° du dossier

MTP-5-38021

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

---

Page volontairement laissée vide

---

**Services d'expert-conseil pour la compensation de l'habitat du poisson en eau calme et de milieu humide – Île Lapierre et Pointe Théorêt**  
**Projet : R.071652.972/R.071652.974**

**QUESTIONS/RÉPONSES :**

Q12 En référence à la question-réponse no. 4 du document 003, est-ce que le point 3.2.2. ne devrait-il pas lui aussi être retiré de l'évaluation pour l'archéologie? Qu'en est-il du volet SR 4 ; ne serait-il pas pertinent de le retirer de l'évaluation pour l'article 3.2.3 (et l'article 3.2.2) lui aussi ?

R12 Les archéologues ne sont pas à évaluer au point 3.2.3. Les projets qui seront présentés au point 3.2.2 seront évalués en fonction du tableau générique d'évaluation. La pertinence des projets antérieurs à l'égard de la description générale du présent projet sera prise en considération par le comité d'évaluation.

Q13 Selon notre compréhension, l'article 2.3 « calendrier » de DP2 spécifie que nos services professionnels prennent fin à l'acceptation définitive des travaux. Cependant, dans la description des services SR 6, à l'article 6.2, il est mentionné que nous devons faire le suivi pendant la période de garantie de 12 mois. Svp clarifier.

R13 Le jalon "*période d'acceptation définitive*" spécifie la période attendue pour la fin des travaux de construction avec l'entrepreneur et non avec l'expert conseil.

Q14 À la description des services AP 1, il est fait mention d'un certain nombre de réunions pour les 2 projets à chaque étape. S'agira-t-il de réunions conjointes ou séparées pour chaque projet ?

R14 Prévoir des réunions séparées tel que présenté AP1, 1,5 réunion.

Q15 Est-ce que les 2 projets feront l'objet de deux appels d'offres ou d'un seul auprès des entrepreneurs ?

R15 Deux appels d'offre ainsi deux marchés de construction distincts